

A photograph of a herd of bongo antelopes in a dense tropical forest. The animals have reddish-brown coats with prominent white vertical stripes. They are scattered across a clearing with fallen logs and green grass. The background is filled with tall trees.

Suivi des indicateurs relatifs aux FHVC

Rapport annuel 2024

Juillet 2025

Tables des matières

Tables des matières.....	1
Liste des acronymes et abréviations.....	2
1. Introduction.....	3
2. HVC de type 1 & 2.....	4
Suivi des indicateurs pour les AAC 2024 par UFA	4
3. HVC de type 2	6
Suivi des indicateurs pour les AAC 2024 par UFA	6
4. HVC de type 3	10
Suivi des indicateurs pour l'année 2023 par UFA	10
5. HVC de type 4	11
Suivi des indicateurs pour l'année 2024 par UFA	11
6. HVC de type 5 et 6	12
Suivi des indicateurs pour l'année 2024 par UFA	12
7. Annexes.....	15
7.1 Données sur le prélèvement des espèces vulnérables et/ou endémiques	15
7.2 Synthèse des données collectées dans le cadre des rapports SMART/PROGEPP	16
7.3 Synthèse des données collectées dans le cadre des missions de l'Uslaab Mimbeli.....	17
7.4 Suivi de la consommation des produits chimiques et hydrocarbures.....	18
7.5 Nature des microprojets financés par la CIB en 2024 via le Fonds de Développement Local (FDL) ...	19
7.6 Situation de l'AAC 2024 de l'UFA Pokola.....	20
7.7 Situation de l'AAC 2024 de l'UFA Kabo.....	21
7.8 Situation de l'AAC 2024 de l'UFA Loundoungou-Toukoulaka.....	22
7.9 Situation de l'UFE Pikounda	23

Liste des acronymes et abréviations

AAC : Assiette Annuelle de Coupe

CE : Coefficient d'Exploitation

CIB : Congolaise Industrielle du Bois

CITES : Convention on International Trade in Endangered Species

EFIR: Exploitation Forestière à Impact Réduit

FDL : Fonds de Développement Local

FHVC : Forêt à Haute Valeur de Conservation

FSC[®] : Forest Stewardship Council

GLAD : Global Land Analysis & Discovery

IR : Indice de Reconstitution

IRS : Indice de Reconstitution des Semenciers

MEF: Ministère de l'Economie Forestière

PIKE : Proportion of Illegally Killed Elephants

PROGEPP : Projet de Gestion des Ecosystèmes Périphériques du Parc Nouabalé Ndoki

SDC : Série de Développement Communautaire

SMART : Spatial Monitoring and Reporting Tool

UFA : Unité forestière d'Aménagement

UFE : Unité Forestière d'Exploitation

UFP : Unité Forestière de Production

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

USLAB : Unité de Surveillance et de Lutte Anti-Braconnage

1. Introduction

La Congolaise industrielle des Bois (CIB) gère quatre UFA et une UFE, certifiées FSC¹. Depuis 2007, elle applique une approche spécifique de gestion des forêts à Haute Valeur de Conservation (HVC), conformément au principe 9 du FSC².

En 2023, un document de synthèse intitulé « Identification et gestion des forêts à haute valeur de conservation dans les UFA de la CIB² » a défini :

- les types de FHVC présents dans nos concessions
- les mesures générales de gestion associées
- les indicateurs retenus pour suivre leur application et leurs effets

Ce rapport annuel présente les résultats de suivi pour l'année écoulée, regroupés par type de HVC..

Les seuils indicateurs s'appuient sur trois sources :

- la littérature scientifique
- les mesures de terrain avant EFIR
- les pratiques des autres sociétés du Bassin du Congo.

Ces seuils pourront être ajustés dans une logique d'amélioration continue.

Les cartes de situation des AAC 2024 par rapport aux différentes HVC figurent en annexe. Les données relatives à l'UFA Kabo sont provisoires, car l'AAC 2024 était encore en exploitation au moment de la rédaction.

Dans l'UFE Pikounda, bien qu'aucune exploitation n'ait lieu, une évaluation annuelle est menée (imagerie satellite + missions de terrain). Aucune perturbation n'a été observée à ce jour. L'enclavement de la zone et les vastes marécages limitent fortement les activités humaines, qui se concentrent uniquement le long du cours d'eau périphérique.

¹ Codes de licence : FSC-C014998 / FSC-C128941 / FSC-C104637 / FSC-C156094 / FSC-C005457 / FSC-P001887

² <https://www.olamagri.com/content/dam/olam-agri/products-services/wood-products/forest-concessions/forest-concessions-pdfs/identification-et-gestion-des-fhvc-2022.pdf>

2. HVC de type 1 & 2

HVC 1 : Diversité des espèces

Concentrations de diversité biologique, y compris les espèces endémiques et les espèces rares, menacées ou en voie de disparition, importantes au niveau mondial, régional ou national.

HVC 2 : Ecosystèmes et mosaïques à l'échelle du paysage

Vastes écosystèmes et mosaïques d'écosystèmes à l'échelle du paysage, importants au niveau mondial, régional ou national, et qui abritent des populations viables de la plupart des espèces naturellement présentes selon un modèle naturel de distribution et d'abondance.

Définitions des HVC telles qu'elles sont détaillées dans le Standard FSC® FSC-STD-COG-02-2020 et dans le HCV Resource Network 2013

Suivi des indicateurs pour les AAC 2024 par UFA

Indicateur	Pokola	Kabo	Lound.-T.	Mimbeli-I.	Objectif
Taux de semenciers préservés après exploitation			Données détaillées par essence en annexe		≥ 60 %
Taux des tiges d'avenir préservées après exploitation	97,2%	96,2%	92,6%	95,2%	≥ 90 %
Taux de prélèvement des espèces vulnérables/endémiques			Données détaillées par essence en annexe		< 90 %
Taux d'arbres d'essences protégées endommagées par l'exploitation	0 %	0 %	0 %	0 %	< 5 %
Nombre de clairières (baïs et eyangas) affectés par l'exploitation	0	0	0	0	= 0
Ratio nb de saisies armes ou pièges/intensité de patrouilles (toutes UFA confondues)		0,28 armes/jour de patrouille		4,416	< 1,5
Nombre de signes de braconnage/km (toutes UFA confondues)	0,010		0.017		< 0,025
Proportion de routes fermées 1 an après la fermeture définitive de l'AAC (AAC 2023)	91 %	94%	100 %	N/A	= 100 %*

Source : Base de données cartographiques & SIG, rapports de contrôles EFIR, rapports de contrôle routes

*Le seuil de 100% de routes fermées doit être visé lorsqu'aucune route spéciale permanente (accès à un village, à une carrière de latérite en activité etc.) n'est laissée ouverte dans l'AAC.

Deux espèces présentes dans nos UFA sont protégées au niveau national et international (CITES). Il s'agit de l'afromosia (*Pericopsis elata*) et de l'ébène noir (*Diospyros crassiflora*). L'afromosia n'est pas exploitée par la CIB et aucun pied n'a été endommagé dans les différentes AAC exploitées en 2023. L'ébène noir est largement répandu et présent à des densités tellement élevées que seuls les pieds d'un diamètre compris entre 60 et 70

cm sont marqués pour être préservés lors de l'exploitation. Les pieds d'ébène à protéger sont marqués lors du triage.

Les données concernant les saisies d'armes à feu et d'espèces protégées proviennent des rapports synthèse SMART/PROGEPP. Des compléments sont donnés en Annexe.

Analyse :

- **Tiges d'avenir** : objectifs atteints dans toutes les UFA.
- **Espèces protégées** : aucun arbre endommagé. Afrormosia non exploitée ; ébène noir protégé à partir du triage (diamètres 60–70 cm).
- **Clairières** : aucune perturbation.
- **Braconnage** : le ratio dans l'UFA Mimbeli-Ibenga (4,416) reste bien au-dessus du seuil cible. L'USLAB en étant à ses premières années d'existence, un grand nombre d'armes sont toujours saisies dans les villages.
- **Routes fermées** : objectifs globalement atteints sauf à Pokola (91 %).

3. HVC de type 2

HVC 2 : Ecosystèmes et mosaïques à l'échelle du paysage

Vastes écosystèmes et mosaïques d'écosystèmes à l'échelle du paysage, importants au niveau mondial, régional ou national, et qui abritent des populations viables de la plupart des espèces naturellement présentes selon un modèle naturel de distribution et d'abondance.

Définitions des HVC telles qu'elles sont détaillées dans le Standard FSC® FSC-STD-COG-02-2020 et dans le HCV Resource Network 2013

Suivi des indicateurs pour les AAC 2024 par UFA

Indicateur	Pokola	Kabo	Lound.-T.	Mimbeli-I.	Objectif
Surfaces affectées par l'agriculture hors des SDC	377 ha	0 ha	0 ha	5,25 ha	= 0 ha
Largeur moyenne des routes principales	N/A	N/A	N/A	18	≤ 30 m
Largeur moyenne des routes secondaires	17	18	18	17	≤ 28 m
Proportion de l'AAC déboisée pour la construction des routes	1%	1,2%	1,2%	1,3%	≤ 2 %
Pourcentage de l'AAC affectées par l'exploitation	8%	5,9%	8,5%	6,9%	≤ 10 %
Surface moyenne affectée par pied exploité (tous impacts compris)	0,11 ha	0,11 ha	0,11 ha	0,12 ha	≤ 0,20 ha
Nombre de pieds prélevés par ha	0,73	0,54	0,73	0,58	< 2,5

Source : Base de données cartographiques & SIG, rapports de contrôles EFIR, rapports de contrôle routes, rapports de suivi du Programme socio-économique

L'indicateur reprenant les surfaces affectées par l'agriculture hors des Séries de Développement Communautaire (SDC) est calculé à l'échelle de l'UFA et non à l'échelle de l'AAC. Le plan d'aménagement de l'UFA Mimbeli-Ibenga ayant été validé par l'administration en mai 2019, la délimitation des SDC sur le terrain a débuté à cette date et les limites des SDC ne sont pas encore maîtrisée par l'ensemble des habitants de l'UFA. Des champs ont donc été ouverts dans les séries de production avant la matérialisation des limites et seront progressivement abandonnés.

Cas particuliers :

UFA Pokola

86 champs ont été ouverts dans la série de production, couvrant 377 ha.
Ces champs se situent :

- dans la zone de production définie par le plan d'aménagement,

- et dans le périmètre légal de la ville de Pokola (créeé en 2017, Loi 13-2017). Cette superposition d'affectations n'a pas encore été clarifiée par les autorités.

UFA Mimbeli-Ibenga

Deux champs recensés hors SDC :

- une cacaoyère de 5 ha,
- un champ vivrier de 0,25 ha.

Signalement transmis à la brigade des eaux et forêts d'Enyellé.

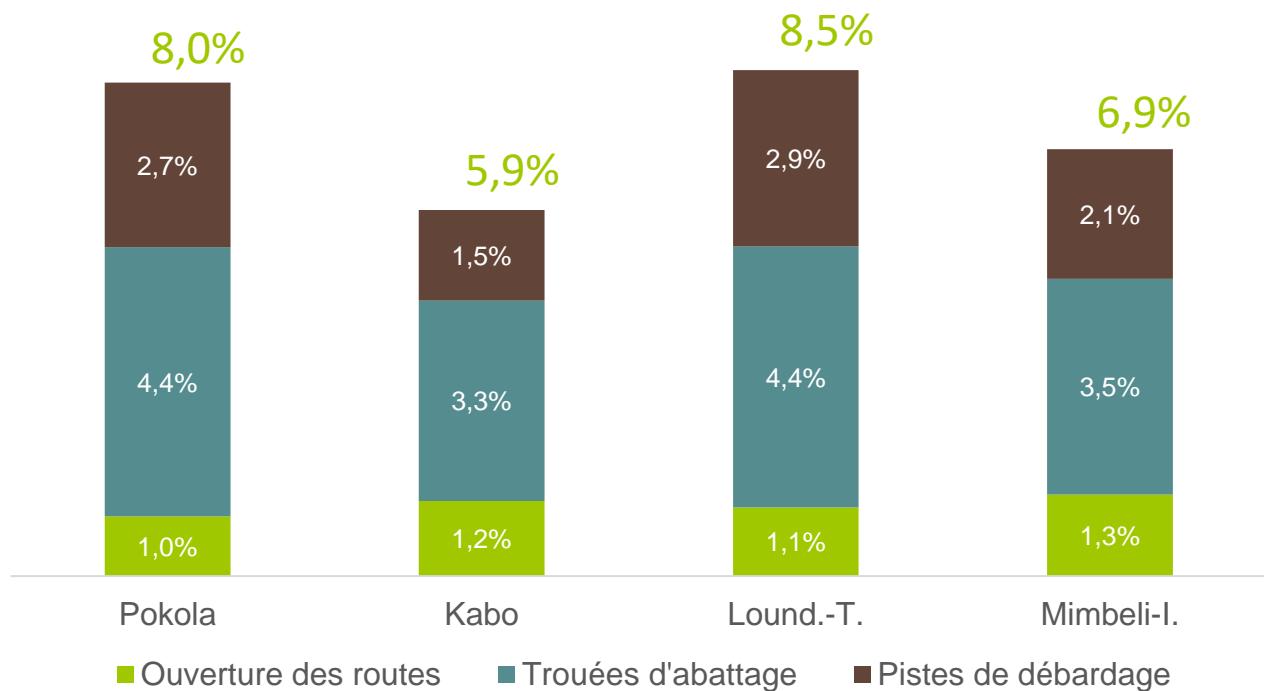
Un suivi par télédétection est effectué depuis 2016 sur l'ensemble des concessions de la CIB par le système d'alerte GLAD de Global Forest Watch³. En 2024, aucune perte de couvert forestier n'a été attribuée à des causes illégales, hors les défrichements cités ci-dessus.

Le Décret 2002-437 fixe la largeur maximale des routes forestières à 33 m. Dans les plans d'aménagement de la CIB, cette limite est réduite à 30 m pour les routes principales et 28 m pour les routes secondaires. Aucune route principale n'a été ouverte ni réouverte dans les AAC 2024 à l'exception de l'UFA Mimbeli où 9.5km de routes principales ont été créées. De manière générale, aucune route principale ou secondaire n'a dépassé largeur maximale dans les AAC 2024.

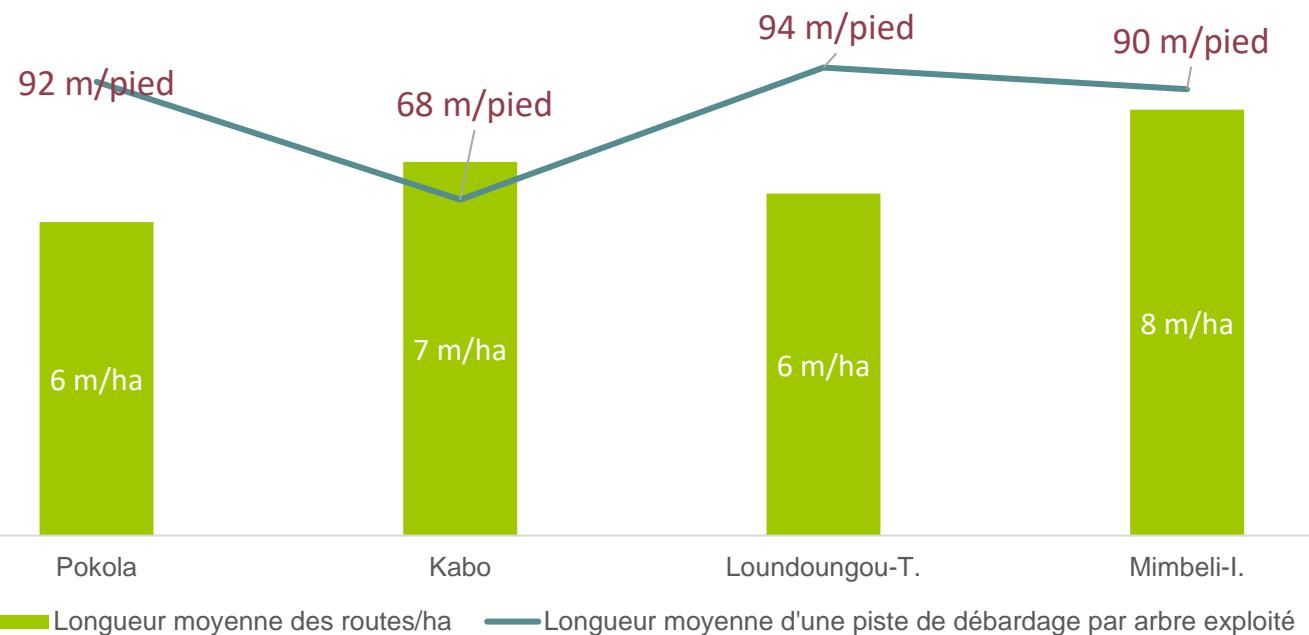
Même si aucune AAC n'a vu sa surface perturbée par les opérations d'exploitation à plus de 10%, on remarque comme les années précédentes que l'impact le plus important est situé sur le chantier de Loundoungou mais également sur Pokola cette année. Cela est dû à un impact nettement plus important des trouées d'abattage, qui s'explique par la densité supérieure de pieds abattus (0,73 pieds/ha à Loundoungou et Pokola) par rapport aux autres UFA (moyenne de 0,56 pieds/ha, pour les deux autres UFA). Notons cependant que ce nombre reste largement inférieur à la densité maximum de pieds exploitables définie dans le plan d'aménagement (2,5 pieds/ha, calculé à l'échelle des parcelles d'exploitation).

³ <https://www.globalforestwatch.org>

Pourcentage de l'AAC perturbée par l'exploitation forestière



Longueur moyenne de routes par ha et distance moyenne des pistes de débardage



La longueur moyenne des routes par ha dans les AAC 2024 a fortement diminué en comparaison des AAC 2023 (6,5 m/ha vs 9 m/ha) dans les UFA de Kabo et Loundougou, a légèrement augmenté à Pokola et est restée stable à Mimbeli par rapport à la dernière AAC exploitée. On remarque également une nette diminution de la distance moyenne de débardage pour les chantiers de Kabo et Pokola, alors qu'elle a nettement augmentée pour les chantiers de Loundougou et Mimbeli.

Distances de débardage :

- **Pokola et Kabo** : réduction grâce à la densité de tiges plus élevée et à l'usage de routes existantes.
- **Loundoungou** : moins de routes ouvertes (faute d'engins) → distances accrues.
- **Mimbeli** : distances plus longues du fait d'une ressource plus dispersée.

4. HVC de type 3

HVC 3 : Ecosystèmes et habitats

Écosystèmes, habitats ou refuges rares, menacés ou en voie de disparition.

Définitions des HVC telles qu'elles sont détaillées dans le Standard FSC® FSC-STD-COG-02-2020 et dans le HCV Resource Network 2013

Suivi des indicateurs pour l'année 2024 par UFA

Indicateur	Pokola	Kabo	Lound.-T.	Mimbeli-I.	Objectif
Nombre d'indices d'exploitation dans les zones tampons des cours d'eau et zones sensibles	0	0	0	0	= 0
Surfaces affectées par l'agriculture hors des SDC	377 ha	0 ha	0 ha	5,75 ha	= 0 ha

Source : Base de données cartographiques & SIG, rapports de contrôles EFIR, rapports de suivi du Programme socio-économique

Les plans d'aménagement prévoient une zone tampon de 50 m le long des cours d'eau de plus de 2 m de largeur. En 2024, aucune exploitation ni dommage n'a été observé dans ces zones tampons.

Analyse :

- **Zones tampons** : aucune exploitation ni dommage constaté dans les bandes de 50 m le long des cours d'eau > 2 m de largeur.
- **Surfaces agricoles hors SDC** :
 - **Pokola** : 377 ha (cf. section HVC 2).
 - **Loundoungou-Toukoulaka** : aucune surface signalée.
 - **Mimbeli-Ibenga** : 5,75 ha.
 - **Kabo** : aucune surface signalée.

Observations complémentaires :

- Les zones tampons prévues dans les plans d'aménagement sont respectées en 2024.
- Les surfaces agricoles hors SDC restent un problème dans trois UFA, avec des situations particulièrement significatives dans les UFA Pokola et Mimbeli-Ibenga.
- La question des défrichements anarchiques est suivie via l'étude confiée au « Comptoir Juridique Junior » (cf. HVC 2).

5. HVC de type 4

HVC 4 : Services écosystémiques

Services écosystémiques de base dans des situations critiques, y compris protection de bassins versants et contrôle de l'érosion des sols et des pentes fragiles.

Définitions des HVC telles qu'elles sont détaillées dans le Standard FSC® FSC-STD-COG-02-2020 et dans le HCV Resource Network 2013

Suivi des indicateurs pour l'année 2024 par UFA

Indicateur	Pokola	Kabo	Lound.-T.	Mimbeli-I.	Objectif
Nombre de franchissements entraînant une érosion et/ou une sédimentation importante	0	0	0	0	= 0
Nombre d'indices d'exploitation dans les zones tampon des cours d'eau et zones sensibles	0	0	0	0	= 0
Nombre de cas de déversements ou de fuites accidentelles de produits chimiques	0	0	0	0	= 0

Source : Base de données cartographiques & SIG, rapports de contrôles EFIR, rapports de contrôle routes, rapports de suivi du Programme socio-économique, rapport du Service QHSE

Les franchissements de routes permanentes ou d'exploitation sont régulièrement inspectés dans le cadre du programme de suivi EFIR. Les résultats sont enregistrés dans une base de données dédiée.

Comme indiqué pour le suivi des HVC de type 3, aucune exploitation ni aucun dégât d'exploitation dans les zones tampons des cours d'eau et des zones sensibles n'a été observé dans les différentes assiettes de coupe exploitées en 2024.

L'utilisation, le transport et le retraitement des produits chimiques sont suivis par le Service QHSE.

6. HVC de type 5 et 6

HVC 5 : Besoin des communautés

Sites et ressources fondamentaux pour satisfaire aux besoins essentiels des communautés locales ou des populations autochtones (par exemple moyens de subsistance, santé, nutrition, eau, etc.), identifiés par le biais d'un engagement avec ces communautés ou populations autochtones.

HVC 6 : Valeurs culturelles

Sites, ressources, habitats et paysages d'importance culturelle, archéologique ou historique au niveau mondial ou national, et/ou d'importance culturelle, écologique, économique ou religieuse/sacrée critique pour la culture des communautés locales ou des populations autochtones identifiés par le biais d'un engagement avec ces communautés locales ou populations autochtones.

Définitions des HVC telles qu'elles sont détaillées dans le Standard FSC® FSC-STD-COG-02-2020 et dans le HCV Resource Network 2013

Suivi des indicateurs pour l'année 2024 par UFA

Indicateur	Pokola	Kabo	Lound.-T.	Mimbeli	Objectif
Nombre de ressources-clés détériorées par l'exploitation dans les AAC	0	0	0	0	= 0
Nombre de sites sacrés détériorés par l'exploitation	N/A	0	0	N/A	= 0
Nombre de sources d'eau polluées par l'exploitation et utilisées par les populations	0	0	0	0	= 0
Nombre de litiges et conflits avec les populations en lien avec ces HVC	0	0	2	2	= 0

Source : Rapports de mission du Programme socio-économique et registre des conflits

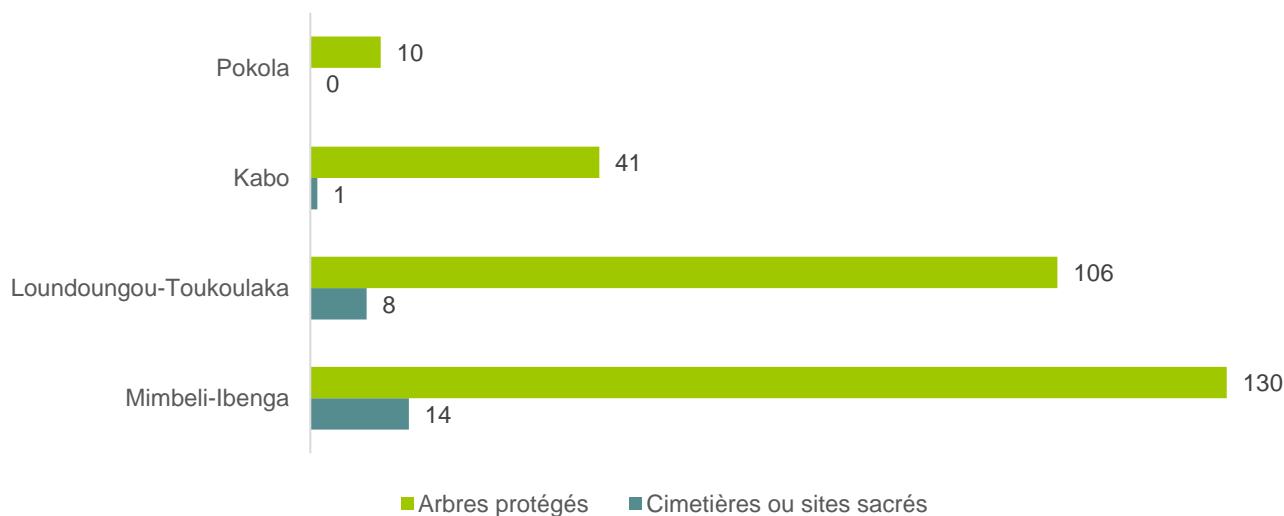
Les ressources clés des AAC sont identifiées par les populations lors de missions conjointes avec le service social de la CIB. Les sites-sacrés non répertoriés dans les plans d'aménagement sont relevés lors des mêmes missions. Une procédure interne spécifique décrit ce processus : « *Procédure pour l'identification et la protection des ressources clés et des sites sensibles des CLPA* ». Des missions ont été effectuées dans les AAC 2023 des UFA Pokola, Kabo, Loundougou-Toukoulaka. Toutes ces zones ont été délimitées et préservées lors des opérations d'exploitation.

Vingt-trois sites sacrés ont été identifiés par les populations dans les AAC 2024 sur l'ensemble des UFA (voir graphique ci-dessous). Il s'agit de tombes et d'anciens campements de pêches désignées par les populations locales lors des missions conjointes menées avec le service social. Ces zones ont été délimitées afin d'être préservées lors des activités d'exploitation. Les arbres protégés sont principalement utilisés pour la récolte des Chenilles et pour des usages médicinaux. Ils ont eux aussi été choisis par les populations locales et identifiés individuellement à la peinture.

Les populations rurales utilisent fréquemment des sources d'eau pour la boisson ou leurs divers besoins domestiques. Si un problème de qualité de l'eau pouvant trouver son origine dans les activités de la CIB était détecté par les populations ou par la CIB elle-même, une action immédiate serait requise étant donné les risques pour la santé. Aucun problème de ce type n'a été répertorié en 2024.

UFA	Nombre des ressources clés (arbres) identifiés par les CLPA	Nombre des sites sensibles (tombes) identifiés par les CLPA
Pokola	10	0
Kabo	41	1
Loundoungou-Toukoulaka	106	8
Mimbeli-Ibenga	130	14

Nombre de ressources clés et sites sacrés identifiés par les populations par UFA



Litiges recensés en 2024

UFA Loundoungou-Toukoulaka

- Mars : demande d'un terrain de football par les communautés Mizouvou.
 - Juillet : nouvelles revendications (construction d'une école, d'un centre de santé, ouverture de pistes villageoises).
- Réponses de la CIB : terrain et pistes réalisés, école en cours de finalisation, centre de santé prévu pour 2026.

UFA Mimbeli-Ibenga

- Janvier : village Bérandzokou → demandes d'éclairage public, eau potable, entretien routier, kits audiovisuels et cases CIB.
- Avril : villages Moungoumba 1 et 2 → blocage de route pour exiger l'embauche de jeunes.

Réponses apportées :

- Moungoumba : litige résolu, embauche de jeunes en cours.
- Bérandzokou :
 - éclairage public solaire installé mais jugé insuffisant → étude pour un système renforcé,
 - problème d'eau lié au tarissement du puits en saison sèche → étude en cours pour un forage plus profond,
 - cession des cases de l'ancien camp d'exploitation au village, avec engagement de réfection si nécessaire,
 - kits audiovisuels prévus pour 2025.

7. Annexes

7.1 Données sur le prélèvement des espèces vulnérables et/ou endémiques

Nom pilote	Nom scientifique	UICN	CITES	Statut	Pokola					Kabo					Loundoungou-Toukoulata					Mimbelli-Ibenga			
					Struct.	IR	IRS	CE	Densité	Struct.	IR	IRS	CE	Densité	Struct.	IR	IRS	CE	Densité	Struct.	IR	IRS	CE
Acajou	<i>Khaya anthotheca</i>	VU	-	2	3	1	1	53%	1	3	1	2	0%	1	2	1	1	0%	2	2	1	1	46%
Ayous	<i>Triplochiton scleroxylon</i>	LC	-	2	3	1	1	45%	1	3	1	1	13%	1	3	1	1	28%	1	4	1	1	33%
Azobé	<i>Lophostoma alata</i>	VU	-	2	2	1	1	3%	1	2	1	1	0%	1	2	1	1	0%	1	1	1	1	0%
Billinga	<i>Nauclea diderrichii</i>	VU	-	2	2	1	1	48%	1	1	1	1	23%	1	3	1	1	71%	1	1	1	1	59%
Bossé clair	<i>Guarea cedrata</i>	VU	-	2	2	1		57%	1	1	1		21%	1	2	1		49%	1	1	1		46%
Dibétou	<i>Lovoa trichilioides</i>	LC	-	1	1	1		0%	1	1	1		0%	2	1	1		0%	2	2	1		0%
Doussie	<i>Afzella bipindensis</i>	VU	-	2	1	1		49%	1	1	1		0%	2	1	1		54%	2	1	2		31%
Ebène noir	<i>Diospyros crassiflora</i>	EN	III	1				5%	1				1%					15%		1	1		24%
Iatandza	<i>Albizia ferruginea</i>	VU	-	0	2	1		0%	1	1	1		0%		3			0%	1				0%
Iroko	<i>Milicia excelsa</i>	LC	-	2	1	1		74%	1	3	1		77%	1	1	1		50%	1	1	1		38%
Kosipé	<i>Entandrophragma candollei</i>	VU	-	2	1	1		0%	1	1	1		0%	1	2	1		0%	1	2	1		0%
Mukulungu	<i>Autranella congolensis</i>	CR	-	2	4	1		28%	2	4	1		25%		4	1		60%	1	3	1		0%
Sapelli	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	VU	-	2	2	1	1	71%	1	2	1	2	71%	1	3	1	2	69%	1	2	1	2	54%
Sipo	<i>Entandrophragma utile</i>	VU	-	2	2	1	2	49%	1	2	1	1	39%	1	2	1	1	74%	1	2	1	2	52%
Tlama	<i>Entandrophragma angolense</i>	VU	-	0	1	1	1	0%	1	1	1	1	0%	1	2	1	1	0%	1				N/A
Wengé	<i>Millettia laurentii</i>	EN	-	2	1	1	1	23%	1	1	1	1	3%	1	1	1	1	23%	2				N/A

Classement UICN : CR: en danger critique d'extinction / EN: en danger / VU: vulnérable / LC: préoccupation mineure

CITES: présence dans l'Annexe III

Statut : 0: non exploité mais potentiellement exploitable dans le futur suivant les conditions du marché / 1: exploité sur contrat / 2: régulièrement exploité

Struct. : 1: structure favorable / 2: structure plutôt favorable / 3: structure plutôt défavorable / 4: structure défavorable

IR (Indice de Reconstitution): 1: IR ≥ 40 % / 2: IR < 40 %

IRS (Indice de Reconstitution des Semenciers) 1: IR ≥ 60 % / 2: IR < 60 % & ≥ 40 % / 3: IR < 40 %.

Les diamètres de fructification de certaines essences sont inconnus ou sujets à discussion et ne permettent donc pas de calculer l'IRS pour ces essences

CE: Coefficient d'Exploitation calculé sur la base du nombre de pieds

Densité : 1: densité ≥ 0,05 tiges/ha / 2: densité < 0,05 tiges/ha

Statut : 0 = Potentiellement exploitée dans le futur, suivant les conditions du marché

1 = Exploitée sur contrat

2 = Régulièrement exploitée

Structure

1 favorable

2 plutôt favorable

3 plutôt défavorable

4 défavorable

0 = non évaluée ou espèce absente de la zone

IR

(en considérant 4 classes au dessus du DMA à reconstituer)

1 = Taux de reconstitution > 40%

2 = Taux de reconstitution < 40%

0 = Non évalué ou espèce absente de la zone

IRS :

1 = IRS > 60 %

2 = IRS < 40 < 60 %

3 = IRS < 40 %

0 = Non évalué ou espèce absente de la zone.

CE

Coefficient d'exploitation: nombre de tiges inventoriées/nombre de tiges exploitées

Densité :

1 = Densité > 0,05 tige / ha ;

2 = Densité < 0,05 tige / ha ;

0 = Non évaluée ou espèce absente de la zone.

7.2 Synthèse des données collectées dans le cadre des rapports SMART/PROGEPP

Indicateurs	2023	2024
Nombre total d'écogardes déployés en patrouille	83	52
Nombre total de patrouilles réalisées	530	512
Effort de protection (Nombre total d'hommes-jour de patrouille)	3 354	7 835
Nombre d'arrestations	20	19
Nombre de PV dressés	95	176
Ratio arrestations/interpellations	12%	4%
Nombre d'armes saisies	23	27
Nombre de câbles métalliques/nylon saisis	1 807	2 220
Kg de gibiers protégés saisis	89	3 928 ⁴
Nombre de campements de braconniers détruits	46	54
Nombre de carcasses d'éléphants braconnés vues	1	3
PIKE (Nombre carcasses éléphants abattues illégalement/ Nombre total de carcasses éléphants vues)	100 %	57%
Nombre de signes braconnage/km	0,20	0,01

⁴ La différence entre 2023 et 2024 s'explique par le fait qu'entre temps la méthodologie de suivi par le progepp a changé. En effet en 2023 c'était le nombre qui était comptabilisée. Depuis cette année ils suivent le nombre de KG de viande d'espèces protégées saisies.

7.3 Synthèse des données collectées dans le cadre des missions de l’Uslaab Mimbeli⁵

Indicateurs	2023	2024
Nombre total d’écogardes déployés en patrouille	21	26
Nombre total de patrouilles réalisées	30	118
Effort de protection (Nombre total d’hommes-jour de patrouille)	237	625
Nombre d’arrestations	1	1
Nombre de PV dressés	62	91
Ratio arrestations/interpellations	1%	1%
Nombre d’armes saisies	43	56
Nombre de câbles métalliques/nylon saisis	540	2704
Kg de gibiers protégés saisis	654	884
Nombre de campements de braconniers détruits	7	43
Nombre de carcasses d’éléphants braconnés vues	0	0

⁵ En 2023 aucun écogardes n’avaient été recrutés pour l’Uslaab de l’UEFA Mimbeli-Ibenga. Mais des opérations de contrôles et sensibilisations ont été menées par 5 agents du Ministère de l’Economie Forestière

7.4 Suivi de la consommation des produits chimiques et hydrocarbures

Type de produit chimique	Consommation en 2024
Peintures	35 372 kg
Vernis	2 540 kg
Diluants	5 602 kg
Liquide de refroidissement	7 612 l
Sarpagrumme	0 kg
Sarpalo	14 840 kg
Emulsion de paraffine (Cérémule)	33 300 kg
Huiles (toutes huiles confondues)	217 306 l
Gasoil	6 548 781 l
Pétrole	16 748 l
Essence super	103 732 l

Source : Services QHSE, magasin général et comptabilité

7.5 Nature des microprojets financés par la CIB en 2024 via le Fonds de Développement Local (FDL)

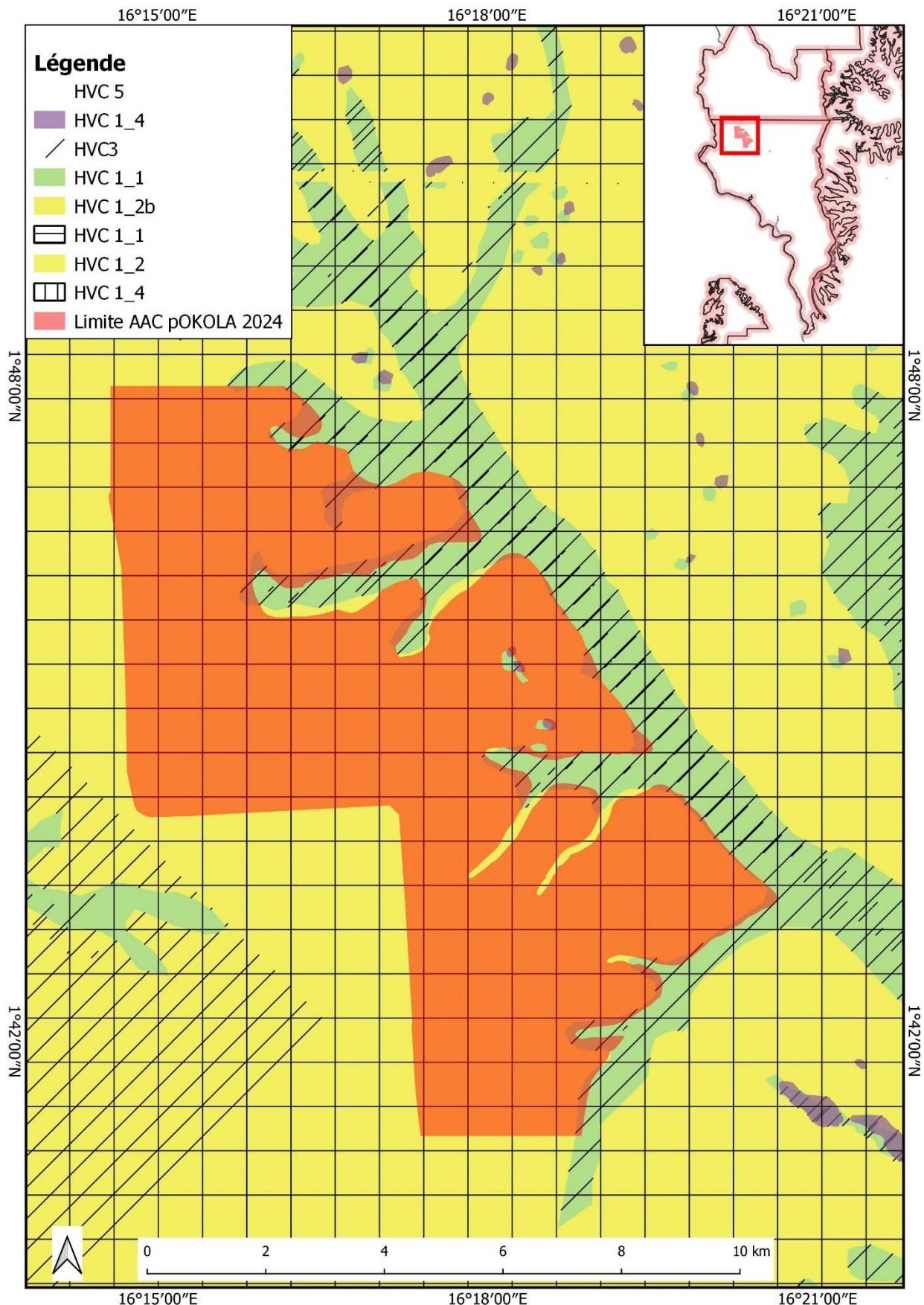
UFA	Nombre de villages impactés	Nombre de microprojets identifiés	Nombre de microprojets financés	Financement microprojets (FCFA)	Total virement	Fonctionnement 30%	Investissement 70%	Nature des projets financés
Pokola	3	9	2	1 280 000	9 476 550	2 842 965	6 633 585	Pêche et Agricole
Kabo	3	5	4	2 560 000	8 034 750	2 410 425	5 624 325	Agricole
Loundoungou-Toukoulaka	4	9	2	8 000 000	12 421 950	3 726 585	8 695 365	Agricole

Source : Comptes-rendus des réunions des Conseils de Concertation

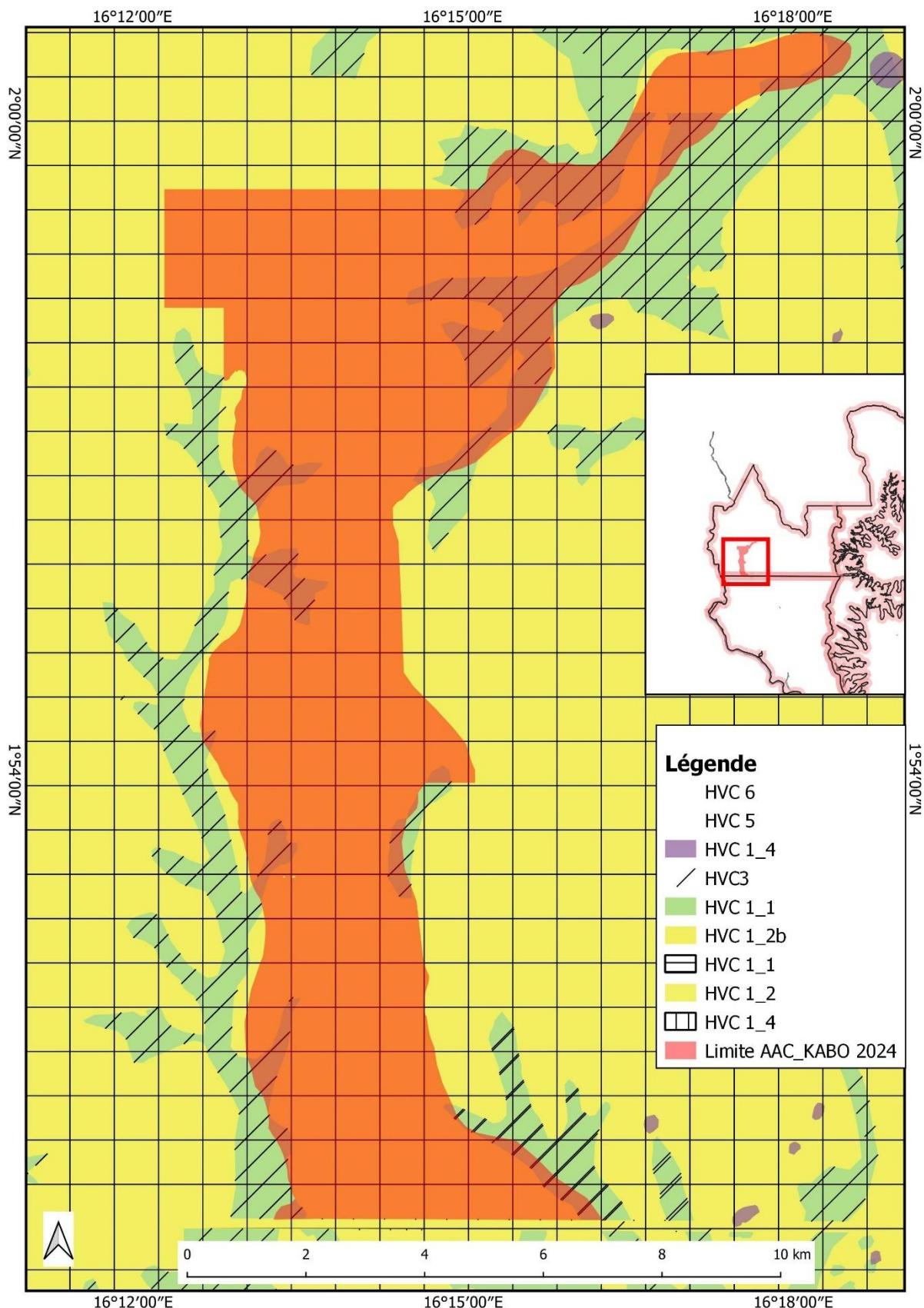
Les comités de concertation se sont tenus normalement dans 3 UFA : Pokola, Kabo, et Loundoungou-Toukoulaka.

Le FDL de l'UFA Mimbeli-Ibenga n'a pas encore été créé par les autorités, aucun projet n'a donc pu être mis en place à ce jour.

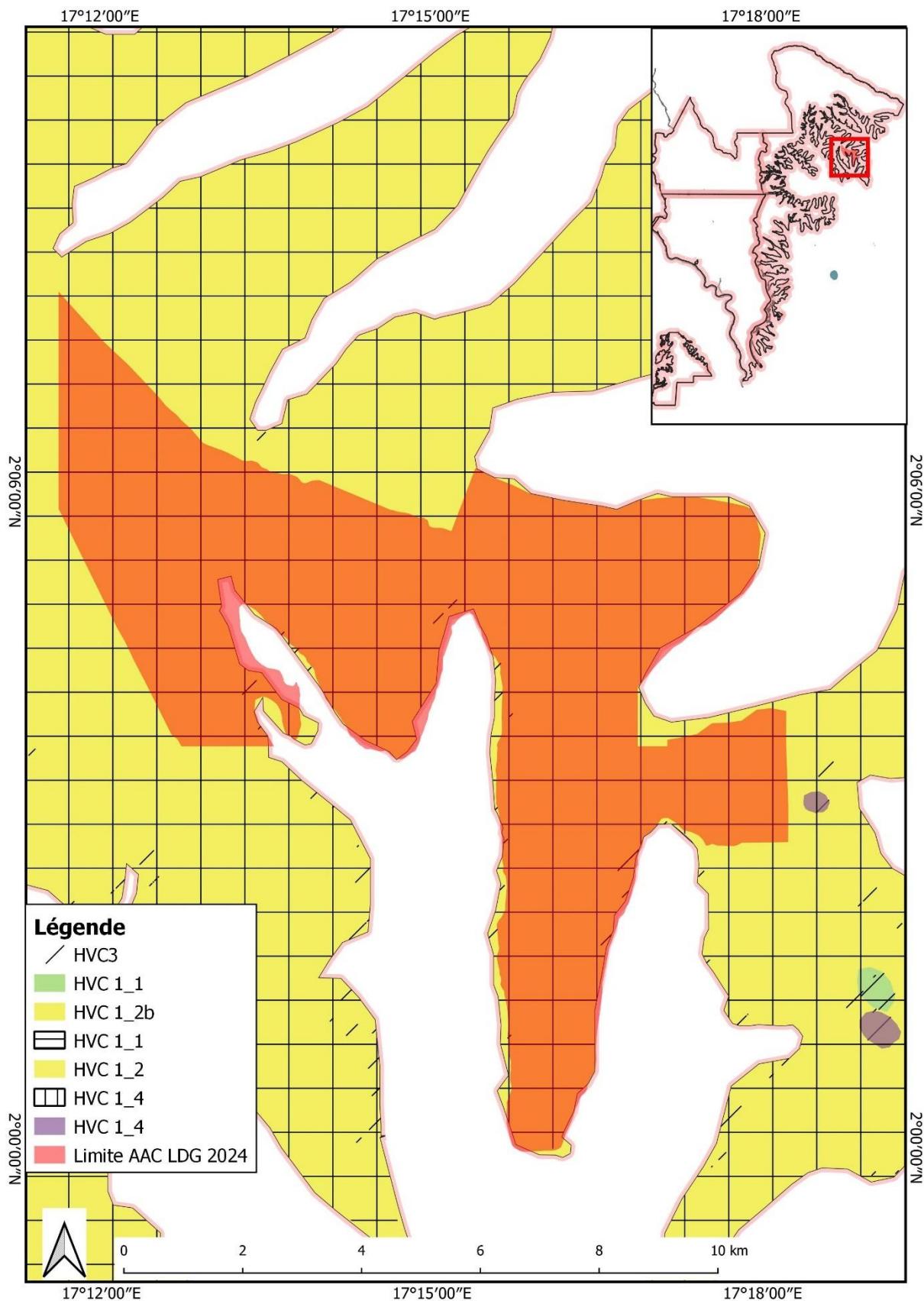
7.6 Situation de l'AAC 2024 de l'UFA Pokola



7.7 Situation de l'AAC 2024 de l'UFA Kabo



7.8 Situation de l'AAC 2024 de l'UFA Loundoungou-Toukoulaka



7.9 Situation de l'UFE Pikounda

